



MISSION PERMANENTE DU TOGO
AUPRES DES NATIONS UNIES
112 East 40th Street, New York, N.Y. 10016

53^{ème} SESSION DE LA COMMISSION
DE LA CONDITION DE LA FEMME

Déclaration de
M. Kokou Yackoley JOHNSON,
Secrétaire général du
Ministère de l'Action Sociale, de la
Promotion de la Femme, de la
Protection de l'Enfant et des Personnes Agées

New York, le 4 mars 2009

Monsieur le Président,

Je voudrais exprimer la plus haute importance que mon pays accorde au thème principal de cette session. En effet, ce thème présente des intérêts multiples dont principalement trois sur lesquels il me plaît de m'attarder.

Tout d'abord, le partage effectif des responsabilités entre hommes et femmes est un objectif de référence qui devrait sonner le glas des stéréotypes de genre qui confinaient les hommes et les femmes dans des rôles arbitrairement fixés par la société.

Ensuite, ce partage effectif des responsabilités permet de lever un des principaux obstacles qui empêchent les femmes de prendre part de manière équitable à la gestion du pouvoir. En effet, l'éternel problème de conciliation des fonctions domestiques et des obligations professionnelles pour les femmes reste au centre de nos préoccupations. Le thème prioritaire de la présente session constitue indéniablement un début de solution à ce problème et cela, d'autant plus que l'on ne peut contester, de ce point de vue, l'importance de l'implication des femmes en termes de contribution au développement socio-économique.

Enfin, le partage des responsabilités, particulièrement dans les soins de santé, notamment le VIH/sida constitue une stratégie concrète de réflexion et de sensibilisation pour une prise de conscience accrue des uns et des autres en vue d'une meilleure responsabilisation collective tant du point de vue de la prévention que de la prise en charge des personnes infectées ou affectées par la pandémie.

En fait, depuis plusieurs années, nos Etats, à travers différents instruments internationaux, se sont engagés à faire du partenariat homme femme un facteur indispensable du développement humain durable et ceci en s'appuyant sur le concept genre. Aussi cette approche se révèle aujourd'hui essentielle pour l'efficacité de la lutte contre la pandémie du VIH /sida.

Au Togo, les actions entreprises pour venir à bout des difficultés d'acceptation de l'égalité et de l'équité de genre portent essentiellement sur :

- 1 - l'éducation ;
- 2 - la formation, l'information, la sensibilisation en matière de genre ;
- 3 - le financement du genre et la budgétisation selon le genre ;
- 4 - l'institutionnalisation des mécanismes chargés du genre.

Depuis plusieurs années, une campagne de sensibilisation tous azimuts a été menée sur le thème : « la cellule familiale, cadre idéal pour l'éducation à l'égalité des sexes ». Cette campagne avait pour objectif d'intégrer le partenariat dans les familles, en donnant aux garçons et aux filles la même éducation, en encourageant la communication entre parents et enfants, en amenant les parents à être pour les enfants un modèle qui tient compte de l'égalité des sexes à travers la répartition des tâches ménagères de façon équitable, permettant ainsi aux parents qui travaillent de concilier leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales.

Cette campagne qui a été accompagnée d'un plaidoyer auprès des décideurs a abouti à réviser les manuels scolaires en extirpant de ceux-ci les stéréotypes sexuels.

En amont, pour la durabilité de l'impact des actions, des cellules focales genre ont été instituées par décret et mises en place par arrêté dans les départements ministériels ayant pour mission essentielle d'imprimer le genre à leurs politique et plan d'action sectoriels ; leurs membres ont bénéficié cette année même d'une formation en genre et développement, planification et budgétisation sensible au genre. Des parlementaires ont également bénéficié de cette formation. Toutes ces actions ont été réalisées par le Gouvernement en synergie avec la société civile et les syndicats et en partenariat avec les Agences du Système des Nations Unies.

Toutefois, Monsieur le Président, surmonter les pesanteurs sociales, amener les hommes et les garçons à s'inscrire dans une logique de partenariat plutôt que dans un rapport de domination en leur faveur reste un gageur et le financement de l'autonomisation de la femme qui a été longuement débattu l'année dernière ici même mérite de continuer de bénéficier de l'attention de toutes les parties engagées dans ce combat. C'est sans doute l'une des conditions sine qua non de l'intérêt de la mise en œuvre effective des attributs du genre et de son corollaire, le partage des responsabilités entre les hommes et les femmes à tout point de vue.

Je vous remercie.